



Résiliation formation à distance

Par **Caro6707**, le **01/02/2016** à **11:39**

Bonjour, je suis inscrite à une formation à distance chez Karis Formation depuis le mois de mars 2015. Il me reste 9mois à régler, sauf que depuis le mois de janvier 2016 j'ai acheté un appartement et du coup plus de moyen de payer cette formation. De plus cette formation ne me plait pas, j'ai envoyé qu'un seul devoir depuis le début. Mais ça ne les inquiète pas on dirait. J'ai déjà fait une demande de résiliation, mais ils me l'ont refusé, parce que j'ai dépassé la date limite des 3mois pour faire la résiliation... rnQu'est-ce que je peux faire pour pouvoir résilier quand même??